AUTOCALL PREMIUM

communication à caractère promotionnel

(5-Year Coupon Trigger Redeemable Note[1])

Titre de créance complexe présentant un risque de perte en capital

Un produit lié à l'indice EURO STOXX 50®

Durée d'investissement conseillée : 5 ans
(en l'absence d'activation du mécanisme de remboursement anticipé)

Produit éligible au compte titres et à l'assurance vie auprès de certaines compagnies d'assurance moyennant des frais variables selon les contrats

Le produit est soumis au risque de défaut de Credit Suisse

«Autocall Premium» constitue un placement risqué, alternative à un investissement de type actions, et permet à l'investisseur de s'exposer à l'indice EURO STOXX 50® (indice actions regroupant les 50 plus grandes valeurs de la zone euro - ci-après «l'indice»), dividendes non réinvestis. La performance d'un indice dividendes non réinvestis est inférieure à celle d'un indice dividendes investis.

L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres sont revendus avant la date de maturité.

Dans l'ensemble de la brochure, les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement, sous réserve de conservation du titre jusqu'à l'échéance et d'absence de défaut de l'émetteur. En cas de revente du titre avant la date d'échéance, l'investisseur sera exposé à un risque de perte en capital, partielle ou totale.

Fonctionnement

Le niveau initial de l'EURO STOXX 50® est défini à la date d'observation initiale (31 juillet 2012).

Mécanisme de remboursement par anticipation

À chaque date d'observation

Si l'indice est inférieur à son niveau initial	Si l'indice est supérieur ou égal à son niveau initial
L'investisseur reçoit :	L'investisseur reçoit par anticipation :
Pas de remboursement anticipé	Capital investi (hors frais et commissions) remboursé par anticipation* + Un coupon de 11% x nombre d'années écoulées

Mécanisme de remboursement à l'échéance

À l'échéance

Si l'indice a baissé de plus de 40% par rapport à son niveau initial	Si l'indice n'a pas baissé de plus de 40% par rapport à son niveau niveau initial	Si l'indice est supérieur ou égal à son niveau initial
L'investisseur reçoit à maturité :	L'investisseur reçoit à maturité :	L'investisseur reçoit à maturité :
Perte en capital partielle à hauteur de la baisse de l'indice et totale si l'indice baisse de 100%	Capital investi (hors frais et commissions) remboursé	Capital investi (hors frais et commissions) remboursé + 5 coupons de 11%*

* L'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse des marchés actions.

CREDIT SUISSE

«Les termes «capital initial» ou «capital» utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale des EMTN soit 1000 euros. Le montant remboursé est calculé sur la base de la valeur nominale des EMTN, hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement.»

L'attention des investisseurs est attirée en particulier sur la rubrique «risk factors» (facteurs de risque) du Prospectus de Base, notamment sur le risque de crédit lié à l'émetteur et sur le risque de liquidité du produit.
Merci de lire l'avertissement en dernière page.

1) Le nom en français du produit n'est pas celui utilisé dans le Prospectus. Seul le nom en anglais est utilisé dans le Prospectus.

AUTOCALL PREMIUM

(5-Year Coupon Trigger Redeemable Note)

Avantages

- Enclenchement d'un mécanisme de maturité anticipée dès lors que la performance de l'indice par rapport à son niveau initial est positive ou nulle à l'une des quatre dates d'observation annuelles. L'investisseur bénéficie alors du remboursement de son capital initial et d'un gain égal à 11% par année écoulée.
- A l'écheance, si l'indice n'a pas baissé de plus de 40% par rapport à son niveau initial, remboursement de 100% du montant nominal du produit.

Inconvénients

- Perte en capital si l'indice baisse de plus de 40% par rapport à sa valeur initiale à la date de fin d'observation. Le rendement de Autocall Premium est très sensible à une faible variation de l'indice autour du seuil de -40%.
- Risque de taux : toute modification des taux d'intérêt sur le marché peut affecter négativement la valeur du produit.
- Risque de liquidité : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte partielle ou totale du montant investi.
- Les avantages du produit ne bénéficient qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant le 31/07/2012 en le conservant jusqu'à l'échéance. En cas de revente des titres avant la date de maturité, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte en capital, notamment, peut être partielle ou totale.
- Risque de crédit : l'investisseur supporte le risque de crédit de Credit Suisse AG (Moody's Aa1, S&P A+, Fitch A)[1]. Il existe un risque de perte totale dans le cas où l'émetteur deviendrait insolvable ; l'investissement n'est soumis à aucun système de garantie du capital. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, il est précisé que le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entrainer le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres avant leur date de maturité (cf. contrat d'assurance).
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement qui peut varier de 1 à 5 ans.

Principales caractéristiques	
Emetteur	Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres
Notation de l'émetteur	Aa1 (Moody's) / A+ (S&P) / Fitch (A) [1]
Période de souscription	21 mai au 31 juillet 2012
Prix d'émission	1000,00 EUR par coupure
Commission de rachat	Néant
Montant nominal	1000,00 EUR
Date d'observation initiale	31 juillet 2012
Valeur initiale	Niveau de clôture le 31 juillet 2012
Date d'émission et règlement	21 mai 2012
Durée	5 ans au plus, sous réserve d'un remboursement anticipé
Dates d'observation	31 juillet 2013, 31 juillet 2014, 31 juillet 2015, 1er août 2016
Dates de paiement / remboursement	14 août 2013, 14 août 2014, 14 août 2015, 16 août 2016
Date d'observation finale	31 juillet 2017
Date d'échéance	14 août 2017
Coupon	11% / an
Indice sous-jacent	EURO STOXX 50® www.stoxx.com Bloomberg : SX5E Index
Remboursement anticipé	Le remboursement anticipé dépend de la variation de l'indice. Si l'indice clôture à sa valeur initiale ou au-dessus à l'une des dates d'observation (autres que la date de fin d'observation), le produit sera remboursé par anticipation à la date de remboursement correspondante : remboursement de 1000 EUR plus paiement d'un montant égal au nombre d'années écoulées x Coupon
Remboursement à l'échéance	- Si l'indice clôture à sa valeur initiale ou au-dessous à la date de fin d'observation: capital investi (hors frais et commissions) plus paiment d'un montant égal à 5 Coupons - Si l'indice clôture en dessous de sa valeur initiale mais ne baisse pas de plus de 40% par rapport à sa valeur initiale à la date de fin d'observation : capital investi (hors frais et commissions) - Si l'indice baisse de plus de 40% par rapport à sa valeur initiale à la Date d'observation finale : perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'indice
Commission de distribution	Des commissions relatives à ce produit sont payées par l'émetteur Credit Suisse au distributeur. Elles couvrent les coûts de distribution et sont d'un montant annuel maximum équivalent à 1.05% du montant de l'émission
Cotation	Une cotation sur la Bourse de Luxembourg est demandée
ISIN	XS0775561847

1) Au 1er janvier 2012. Les notations sont attribuées par des sociétés indépendantes appelées agences de notation. Veuillez prendre acte du fait que les notations sont révisées régulièrement.
Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement, sous réserve de conservation du titre jusqu'à l'échéance et d'absence de défaut de l'émetteur. En cas de revente du titre avant la date d'échéance, l'investisseur sera exposé à un risque de perte en capital, partielle ou totale.

SCÉNARIOS DE MARCHÉ

Hypothèse : La valeur initiale de l'indice est fixée à 2300 points.

Le produit sera remboursé par anticipation si l'indice sous-jacent clôture à 2300 points ou au-dessus à une des dates d'observation annuelle.

Dans l'exemple la barrière de 60% est à 1380 points.

Les données utilisées dans ces exemples sont fournies uniquement à titre d'illustration et ne constituent pas une indication de la performance future du produit, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit.

SCÉNARIO 1 : CAS DÉFAVORABLE PERTE EN CAPITAL PARTIELLE OU TOTALE

Dans le scénario défavorable où l'indice resterait à chaque date d'observation annuelle inférieur à son niveau initial (donc pas de remboursement anticipé et pas de coupon) et céderait plus de 40% de sa valeur à la date d'observation finale, la perte en capital sera supérieure à 40% du capital investi, voire totale et le montant remboursé nul dans le scénario le plus défavorable.

A la Date d'observation finale (31 Juillet 2017), l'indice clôture à 1150 points :
Remboursement du produit 50% du capital investi* (hors frais et commissions)
(Taux de rendement actuariel annuel* de -12.94%, identique à celui de l'indice)

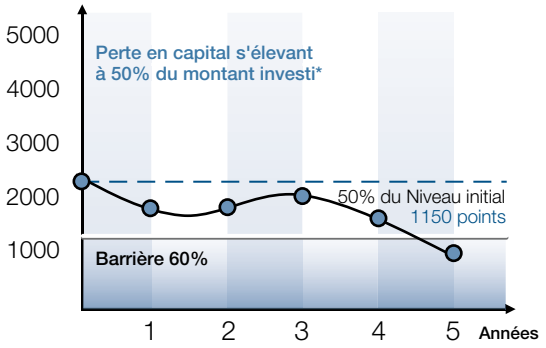

SCÉNARIO 2 : CAS MÉDIAN BARRIÈRE TOUCHÉE EN COURS DE VIE

1re date d'observation (31 juillet 2013) : l'indice clôture à 2000 points :
Pas de paiement de coupon ni de remboursement anticipé

2e date d'observation (31 juillet 2014) : l'indice clôture à 1800 points :
Pas de paiement de coupon ni de remboursement anticipé

3e date d'observation (31 juillet 2015) : l'indice clôture à 1300 points :
Pas de paiement de coupon ni de remboursement anticipé

4e date d'observation (1er août 2016) : l'indice clôture à 1790 points :
Pas de paiement de coupon ni de remboursement anticipé

A la Date d'observation finale (31 Juillet 2017), l'indice clôture à 1955 points :
Remboursement du produit 100% du capital investi* (hors frais et commissions)
(Taux de rendement actuariel annuel* de 0%, contre -3.20% pour l'indice)

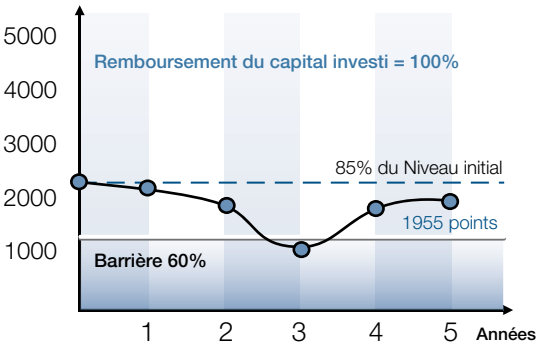

SCÉNARIO 3 : CAS FAVORABLE MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DÈS LA 2E ANNEE

1re date d'observation (31 juillet 2013) : l'indice clôture à 1500 points :
Pas de paiement de coupon ni de remboursement anticipé

2e date d'observation (31 juillet 2014) : l'indice clôture à 2990 points :
Remboursement anticipé (1000 EUR) + Paiement de 2 coupons de 11%

Remboursement du produit 122% du capital investi* (hors frais et commissions)
(Taux de rendement actuariel annuel* de 10.45%, contre 14.02% pour l'indice - du fait du plafonnement des gains)

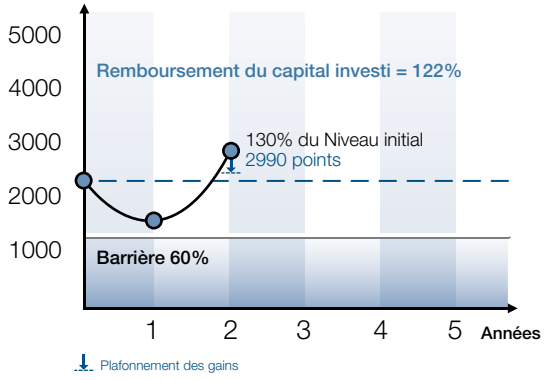

* Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement, sous réserve de conservation du titre jusqu'à l'échéance et d'absence de défaut de l'émetteur. En cas de revente du titre avant la date d'échéance, l'investisseur sera exposé à un risque de perte en capital, partielle ou totale.

● les cercles insérés dans les graphes ci-dessus correspondent aux dates d'observation

Le produit «Autocall Premium» décrit dans le présent document fait l'objet d'un Prospectus de Base approuvé par la UK Listing Authority («UKLA») (Royaume Uni) en date du 24 août 2011 comme étant conforme à la Directive 2003/71/EC et le certificat d'approbation a été adressé à l'Autorité des Marchés Financiers («AMF») conformément à l'article 18 de la Directive. Ce document à caractère promotionnel est établi par Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres.
Le présent document a été communiqué à l'AMF conformément à l'article 212 – 28 de son Règlement général.

Avertissement lié à l'Indice

L'Indice EURO STOXX 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les «Concédants»), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs basées sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice (pour plus d'informations sur l'Indice http://www.stoxx.com/indices/index_information.html?symbol=SX5E).

Avertissement

L'attention des investisseurs est attirée en particulier sur la rubrique «risk factors» (facteurs de risque) du Prospectus de Base, et notamment sur le risque de crédit lié à l'émetteur et sur le risque de liquidité du produit.
Il est rappelé que ce produit est un titre de créance présentant un risque de perte en capital.
Le Prospectus de Base est disponible gratuitement auprès de l'émetteur et des distributeurs du produit, ainsi qu'auprès de Credit Suisse Securities (Europe) Limited, 25 avenue Kléber 75016 Paris, ainsi que sur internet à travers le lien suivant : www.credit-suisse.com/structuredproducts et doit être lu conjointement avec le résumé en français et les conditions définitives du produit disponibles sur le site internet de l'AMF (http://amf-france.org) ainsi que sur celui de Credit Suisse.
L'acheteur du produit «Autocall Premium» s'expose aux fluctuations des marchés actions. L'acheteur du produit doit s'assurer, en recourant au besoin à ses conseillers financiers et fiscaux, de l'adéquation du produit à sa situation patrimoniale et à son horizon d'investissement. Le produit «Autocall Premium» a été élaboré pour un horizon d'investissement de 5 ans au maximum et l'investisseur est averti de ce que toute sortie à sa demande avant cette date se fera aux conditions de marché prévalant à ce moment là et l'exposera à un risque de perte en capital. Les informations contenues dans le présent document ne sauraient constituer une prévision de performances futures et aucune garantie ne peut être donnée quant à la performance effective du produit à un moment donné en dehors des événements visés dans le présent document, qui requièrent que l'acheteur du produit soit toujours investi à la date concernée.

Copyright © 2012 Credit Suisse et/ou ses filiales.

Réalisation : **NSL Studio** | www.nslstudio.com (120420)

CREDIT SUISSE